

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
23 MARS
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-120

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 mars 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
M. Michel Girard
Mmes Diane Gauthier
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
MM. Régis Richard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme Christine D. Gagné (secondaire)

Sont également présents :

MM. Lucien Houde, directeur général
Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Sylvie Belzile
Denise Hudon
M. Rémy Simard

Autre absence :

Mme Céline Simard (primaire)

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets de décision :

- Demande/perception de la taxe scolaire/Regroupement des citoyens de Chicoutimi
- Ouverture de poste/technicien en mécanique du bâtiment

Sujets d'information :

- Information/échange d'élèves/polyvalente Lafontaine
- Transport scolaire/places disponibles
- Invitation/Semaine des arts et de la culture/école Ste-Thérèse (Chicoutimi)

ADOPTÉE

CC-1999-121

Ordre du jour

Puis,

CC-1999-122
Procès-verbal/
9 mars 1999

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 9 mars 1999, en tenant compte des corrections suivantes :

Au point N° CC-1999-102, ajouter la phrase suivante après le cinquième paragraphe : «Le directeur général, en complément aux propos tenus précédemment par le directeur des services des ressources matérielles, assure qu'il n'est aucunement question de «toucher» aux gymnases dans le cadre du projet de construction du centre de formation professionnelle en métallurgie, en annexe à l'école Laure-Conan».

Au point N° CC-1999-112, au troisième paragraphe, changer le nom de «M. Fernand Boucher» pour celui de «M. Fernand Bouchard».

ADOPTÉE

◆ En suivi au point CC-1999-115, le directeur général fait état des données recueillies au regard des démarches de consultation faites par l'ex-Commission scolaire de Chicoutimi, dans le cadre du cheminement du projet de construction du centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à la polyvalente Laure-Conan. Un rapport écrit sera préparé à l'intention des membres du Conseil.

◆ En suivi au point CC-1999-116, le secrétaire général remet à chaque membre du Conseil la liste des organismes qui ont reçu une contribution de la part de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay depuis le début de la présente année scolaire.

◆ En suivi aux points CC-1999-118 et CC-1999-119, la directrice générale adjointe mentionne que la réunion de concertation est prévue pour le 30 mars 1999. Par ailleurs, la présidente précise qu'elle assurera une présence comme représentante du volet «politique» audit comité advenant que cette présence soit requise, le tout en attendant que le Conseil se prononce sur une délégation officielle, le cas échéant.

CC-1999-123
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 8 et le 16 mars 1999.

CC-1999-124
Parole au public

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et les invite à se prévaloir de leur droit de parole.

M. Denis Lapointe, président du Syndicat régional des employés de soutien CEQ fait une intervention relativement au projet de réorganisation des services pour lequel le directeur général a reçu un mandat lors de la session du Conseil des commissaires tenue le 9 mars dernier. En résumé, M. Lapointe demande à la Commission scolaire de reporter d'un an toute étude ayant trait à la réorganisation des services au centre administratif et au centre de services de La Baie, appuyant sa demande d'abord sur un vécu trop court de l'organisation mise en place le 1^{er} juillet dernier, puis sur l'accréditation syndicale tripartite encore existante chez le personnel de soutien, la négociation des conventions collectives en cours et l'insécurité créée chez le personnel de soutien représenté par ledit Syndicat, face à des changements trop fréquents.

La présidente remercie M. Lapointe de son intervention et l'assure qu'elle sera prise en considération.

CC-1999-125
Réorganisation
des services

CONSIDÉRANT l'étude présentée par le directeur général en réponse au mandat que lui avait confié le Conseil lors de la session du 9 mars 1999 (voir CC-1999-110) ;

CC-1999-125
Réorganisation
des services
suite...

CONSIDÉRANT les recommandations faites au Conseil dans le cadre de cette étude ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que le statu quo soit maintenu pour l'année scolaire 1999-2000, quant à la localisation des services tant au centre administratif qu'au centre de services de La Baie ;

Qu'un mandat soit confié à la présidente, Mme Liz S. Gagné, et au directeur général, M. Lucien Houde, pour la préparation d'une démarche relativement à la réalisation d'une étude approfondie, à l'automne 1999, quant à l'organisation administrative et au fonctionnement des services de la Commission scolaire, lesquelles démarche et étude tiendraient compte des réalités nouvelles de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique ;

Qu'une firme externe soit retenue pour agir comme consultante dans le dossier ;

ADOPTÉE

CC-1999-126
Plan de consultation/politique du
MEQ/EHDAA

Après que la directrice générale adjointe eut présenté la grille de planification relativement aux audiences publiques sur le projet de politique de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation intitulé «Une école adaptée à tous ses élèves», qui auront lieu les 13 et 14 avril 1999, et après qu'elle eut informé le Conseil de la formation et de la composition du comité chargé de recevoir les groupes et personnes qui voudront être entendus dans le cadre de ces audiences publiques eu égard à ladite politique, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'accepter la grille de planification des audiences publiques sur le projet de politique de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation intitulé «Une école adaptée à tous ses élèves».

ADOPTÉE

Par la suite,

CONSIDÉRANT la résolution précédente ;

Les propositions suivantes sont faites pour la désignation de deux commissaires qui seront appelés à siéger au comité des audiences publiques sur le projet de politique en adaptation scolaire :

Mme Éloïse Tremblay propose Mme Chrystiane Jean
Mme Jacqueline Asselin propose Mme Lise Blackburn
M. Régis Richard propose Mme Ruth Gagnon
Mme Lise Blackburn propose Mme Liz S. Gagné

Mme Liz S. Gagné accepte.
Mme Ruth Gagnon accepte.
Mme Chrystiane Jean refuse
Mme Lise Blackburn accepte d'agir comme substitut.

ADOPTÉE

Par la suite, après échanges et discussion,

ATTENDU la vocation du centre de formation professionnelle La Baie et de ses trois champs de développement identifiés, soit :

- fonderie
- tourisme
- ouvrier-papetier

CC-1999-128
Étude/projet de développement/
Centre de formation professionnelle La Baie

CC-1999-128
Étude/projet de développement/
Centre de formation professionnelle La Baie
suite...

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay doit présenter au ministère de l'Éducation une demande de subvention concernant tout projet de développement et de mise à jour relativement à l'infrastructure des équipements en formation professionnelle ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte la recommandation du comité de service des ressources matérielles et entreprenne une étude conduisant à la mise à jour de l'infrastructure des services offerts au centre de formation professionnelle La Baie ;

Que soit présentée une demande de subvention à cet effet au ministère de l'Éducation ;

Que soient retenus les services de la firme d'architectes Leblond, Tremblay, Boulay, Fradette, Barrette et de la firme d'ingénieurs Unigec Stas, pour la préparation de ce dossier.

ADOPTÉE

CC-1999-129
Achat/fournitures de bureau

Après les explications fournies par le directeur des services des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

Que la recommandation du comité de service des ressources matérielles soit acceptée et que les plus bas soumissionnaires conformes soient retenus, pour l'achat d'articles de «fournitures de bureau» requis par les écoles, centres et services de la Commission scolaire, pour la période du 24 mars 1999 au 29 février 2000, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue des fournitures de bureau, édition 1999-2000.

ADOPTÉE

CC-1999-130
Achat/articles d'arts plastiques

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

Que la recommandation du comité de service des ressources matérielles soit acceptée et que les plus bas soumissionnaires conformes soient retenus, pour l'achat d'articles d'arts plastiques requis par les écoles, centres et services de la Commission scolaire, pour la période du 24 mars 1999 au 29 février 2000, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue d'arts plastiques, édition 1999-2000.

ADOPTÉE

CC-1999-131
Contrat/gaz naturel

ATTENDU que la Société en commandite Gaz Métropolitain agit comme transporteur et distributeur du gaz naturel dans 27 bâtisses de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à l'exception de la polyvalente de La Baie ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que la recommandation du comité de service des ressources matérielles soit acceptée et que le directeur général, M. Lucien Houde, et le directeur du service des ressources matérielles, M. Charles-Édouard Gagnon, soient autorisés à signer le contrat relatif au transport et à la distribution du gaz naturel avec la Société en commandite Gaz Métropolitain, pour une période de douze (12) mois.

ADOPTÉE

CC-1999-132
Changement de
nom/école
Ste-Thérèse
(Chicoutimi)

Après que le directeur général eut rappelé la démarche de changement de nom de l'école Ste-Thérèse (Chicoutimi) présentée au Conseil des commissaires, lors de la session du 9 mars dernier, et que le secrétaire général eut livré le résultat des démarches qu'il a faites auprès de la Commission de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville de Chicoutimi,

CONSIDÉRANT les résultats positifs de la consultation faite auprès de la Commission de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville de Chicoutimi ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'approuver le changement de nom de l'école Sainte-Thérèse (Chicoutimi) pour celui de l'école de la Pulperie, ce changement étant effectif à compter de ce jour.

ADOPTÉE

CC-1999-133
Politique locale
de gestion/ direc-
tions d'établisse-
ments scolaires

Après que le directeur général eut rappelé le dépôt aux membres du Conseil des commissaires d'un projet de politique de gestion locale des directeurs et directrices d'établissements scolaires, lors de la session ordinaire du Conseil tenue le 12 janvier 1999, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT l'analyse du projet de politique de gestion locale des directeurs et directrices d'établissements scolaires réalisée par les membres du Comité exécutif ;

CONSIDÉRANT les modifications déjà apportées audit projet et la recommandation faite par le directeur général ;

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

Que le projet de politique de gestion locale des directeurs et directrices d'établissements scolaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay soit accepté tel que déposé en un document daté du 23 mars 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-134
Entente/CPNCF
CEQ

Après que le directeur des ressources humaines eut informé brièvement le Conseil des modifications qu'entraîne l'accord intervenu le 22 décembre 1998, entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), relativement à des modifications (5-10.23 et 5-10.25) ayant trait au changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires linguistiques,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente intervenant entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), pour le compte des syndicats de professionnelles et professionnels représentée par son agente négociatrice, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, relativement à des modifications (5-10.23 et 5-10.25) ayant trait au changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires linguistiques,

ADOPTÉE

CC-1999-135
Perception/
taxe scolaire

CONSIDÉRANT la demande écrite formulée par le Regroupement des citoyens de Chicoutimi à l'effet de retarder la perception des taxes scolaires, de juillet à octobre de l'année financière de la Commission scolaire;

CC-1999-135
Perception/
taxe scolaire
suite...

CONSIDÉRANT le mandat donné au comité de service des ressources financières d'étudier cette demande et de faire une recommandation au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'étude effectuée par le comité de service des ressources financières démontrent que la Commission scolaire devrait supporter, advenant un report de juillet à octobre, du moment de la perception des taxes scolaires, des frais d'intérêts supplémentaires approximatifs de 150 000\$ en attendant le versement des subventions normalisé par le rythme provincial des subventions mensuelles qui est déjà fixé par le gouvernement selon un modèle national;

CONSIDÉRANT la situation financière déjà très difficile de la Commission scolaire;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

De ne pas donner suite à la demande faite par le Regroupement des citoyens de Chicoutimi lors de la session du Conseil des commissaires du 9 mars 1999 et d'informer cet organisme de la décision de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-1999-136
Création/poste
technicien méca-
nique du bâti-
ment

Après une brève présentation du directeur des ressources matérielles, et après étude et discussion,

ATTENDU l'implantation d'un programme de récupération énergétique ;

ATTENDU l'analyse faite de l'expérimentation de plusieurs commissions scolaires dans ce domaine et les résultats positifs obtenus ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que soit créé un poste de technicien en mécanique du bâtiment, 38 heures trois quarts par semaine, sous réserve des dispositions de la convention collective du personnel de soutien.

ADOPTÉE

CC-1999-137
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 10 mars 1999**, participation à une rencontre de la Société de développement économique de Ville de La Baie, où il fut notamment question de l'implantation de centres locaux de développement ;
- ◆ **Le 18 mars 1999**, rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), à Alma, où il fut entre autres, question de planification stratégique et de nouvelle économie ;
- ◆ **Le 18 mars 1999**, rencontre du Conseil des commissions scolaires de la région 02 (CCSR-02), où il fut notamment question de l'assemblée générale annuelle du CCSR 02, qui aura lieu à Jonquière, les 7 et 8 mai 1999 ;
- ◆ **Le 19 mars 1999**, participation à la rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec et au Colloque de la FCSQ sur les communications, sous le thème «Maîtriser les perceptions : agir sur la réalité» ;
- ◆ **Le 22 mars 1999**, rencontre du comité de travail (formé principalement des membres de l'Exécutif) sur la délégation de pouvoirs ;

CC-1999-138
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu des démarches faites au cours des derniers jours, notamment :

Quant à certains dossiers d'importance

- ✓ Une entente a été conclue avec la Base de Bagotville en vue de dispenser de la formation sur mesure en collaboration avec le centre Durocher. Ce projet permet d'offrir des services de qualité en collaboration avec des membres du personnel de chacun de ces deux organismes ;
- ✓ La Commission scolaire a été mandatée par le Groupe Formatech (Commission scolaire Marguerite-Bourgeois) et la Fédération informatique du Québec pour répondre aux besoins de formation sur le bogue de l'an 2000, pour le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte Nord ;
- ✓ Le 10 mars dernier, la Régie régionale de la santé et des services sociaux et la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont déposé et expliqué le rapport d'inspection des écoles de la Commission scolaire relatif aux matériaux contenant de l'amiante. Ces deux organismes travailleront en collaboration avec la Commission scolaire pour l'élaboration d'un plan d'intervention. Le sujet sera abordé au comité de service des ressources matérielles et informatiques ;
- ✓ Une réponse positive a été donnée à la Commission de la formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean quant à sa demande d'installation, dans les locaux du 210 des Oblats, d'un système de ventilation et de refroidissement centralisé, de même qu'à la mise aux normes des issues. Les transformations projetées répondent aux exigences de la clause « modifications aux locaux » du protocole d'entente de prise de possession du centre de formation professionnelle situé au 204, 210, 216, rue des Oblats, Chicoutimi.

Quant à diverses rencontres

- ✓ Les cadres des services des ressources financières ont participé à une rencontre d'information sur les règles budgétaires et les paramètres d'allocation 1999-2000, convoquée par le ministère de l'Éducation du Québec ; cette rencontre a eu lieu à Québec, le 23 mars 1999 ;
- ✓ Le 19 mars 1999, se tenait une rencontre de la Table de concertation en formation professionnelle et technique (Cégep – commissions scolaires). Le mandat de la table a alors été précisé. Les commissions scolaires tiendront une rencontre pour déterminer le projet de plan de développement en formation professionnelle et technique, phase II ;
- ✓ Le 18 mars 1999, avait lieu une activité de perfectionnement à l'intention des directeurs généraux de la région relativement à la planification d'une démarche en vue d'en arriver à préciser les « orientations » d'une commission scolaire. M. Michel Paquet agissait comme personne-ressource lors de cette rencontre ;
- ✓ Le mercredi 24 mars, à 10 h 30, aura lieu une conférence de presse relativement à un projet communautaire visant à mettre sur pied, en partenariat avec différents organismes du milieu, un service de petits déjeuners à l'intention des élèves de six écoles primaires de la Commission scolaire.

CC-1999-139
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus suivants :

- ◆ Comité des services éducatifs jeunes (22 février 1999 et 8 mars 1999)
- ◆ Comité de service des ressources financières (15 mars 1999)
- ◆ Comité de service des ressources matérielles (15 mars 1999)
- ◆ Comité de service des ressources humaines (16 mars 1999)

Par la suite,

CC-1999-140
Rapport du Co-
mité de parents

Mme Christine D. Gagné, représentante du Comité de parents au Conseil, donne de l'information aux membres du Conseil sur les points suivants qui ont fait l'objet de l'attention du Comité de parents lors de sa réunion du 15 mars dernier :

CC-1999-140

Rapport du Comité de parents suite...

- Lors d'une rencontre d'information, le préventionniste de la Ville de Chicoutimi, M. Laval Brassard, a entretenu les parents sur les méfaits de la drogue (les façons dont les jeunes les utilisent), le «taxage» à l'école, les endroits publics «dangereux» à fréquenter et le rôle du préventionniste ;
- Le Comité de parents a décidé de ne pas adhérer à la Fédération des comités de parents de la province de Québec (FCPPQ), considérant un certain climat de mécontentement au plan régional ;

Par la suite,

CC-1999-141

Affectation/ directions d'école et de centre

Le directeur général présente le document daté du 23 mars 1999 relatif à la démarche opérationnelle et aux modalités d'affectation des directions d'école et de centre pour l'année scolaire 1999-2000.

CC-1999-142

Consultation/ règles budgétaires 1999-2000

Le directeur général présente aux membres du Conseil des commissaires l'échéancier de planification de la consultation sur le projet de règles budgétaires et les paramètres de financement 1999-2000. Les membres du Conseil reçoivent également copie de la lettre du sous-ministre adjoint aux réseaux, M. Henri-Paul Chaput, ayant trait à la rencontre d'information sur les règles budgétaires et les paramètres d'allocation 1999-2000.

CC-1999-143

Rapport/comité d'utilisation des bâtisses

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, rappelle le dépôt aux membres du Conseil, lors de la session du 10 novembre dernier, d'une grille de planification quant aux travaux à réaliser dans le dossier de l'utilisation des bâtisses de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Par la suite, le directeur du service des ressources matérielles présente un tableau remis à chaque membre du Conseil, dressant le portrait de l'ensemble des bâtisses de la Commission scolaire. Ce document constitue une première ébauche ; il reste à le compléter et à le valider auprès des écoles et des centres.

CC-1999-144

Plan triennal de répartition et de destination des bâtisses

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, présente le document qui sera soumis à la consultation au regard du plan triennal de répartition et de destination des bâtisses, secteurs «jeunes» et «adultes» pour les écoles et les centres de la Commission scolaire, pour l'année scolaire 1999-2000. Mme Gilbert présente également la liste des articles de la Loi sur l'instruction publique traitant du plan triennal et des actes d'établissement.

CC-1999-145

Vocation des écoles et centres

La directrice générale adjointe passe en revue avec les membres du Conseil la grille de planification 1998-1999 et 1999-2000 relative au dossier «vocation des écoles et des centres».

CC-1999-146

Échange d'élèves polyvalente Lafontaine

Mme la commissaire Éline Tremblay exprime le vœu que le Conseil des commissaires soit informé lorsqu'il y a tenue d'activités telles les échanges d'élèves dans les écoles de la Commission scolaire.

CC-1999-147

Transport, le midi, -vs- places disponibles

En suivi à l'interrogation soulevée par Mme la commissaire Éline Tremblay, au regard de l'obligation qui serait faite aux parents des élèves à qui on a octroyé une place disponible, de défrayer le coût du transport, le midi, même lorsque leur enfant ne l'utilise pas, on demande au comité de service du transport scolaire d'analyser cette question.

CC-1999-148

Semaine des arts et de la culture école Ste-Thérèse (Chicoutimi)

Madame la commissaire Chrystiane Jean réitère l'invitation de la direction de l'école Sainte-Thérèse (Chicoutimi), à l'ensemble des commissaires, d'assister à l'ouverture de la semaine des arts et de la culture qui aura lieu le lundi 29 mars prochain. La direction profitera de cette ouverture officielle pour dévoiler le nouveau nom de l'école.

CC-1999-149
Remerciements/
Maison d'accueil
des sans-abri

Le maire de la Ville de Chicoutimi, M. Jean Tremblay, dans une lettre en date du 17 mars 1999, adresse des remerciements à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour son appui financier dans le cadre du projet d'achat de la Maison des sans-abri.

Sur ce, la présente session se termine.

La présidente

Le secrétaire général

